



## Comment faire... ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 15 avril 2003

---

Messieurs,

Asthmatique et retraité, je subis comme d'autres le tabagisme des fumeurs. Il est désormais de notoriété que le tabac tue 8 fois plus que la route, dans notre pays.. !

Je ne peux m'empêcher de songer aux bénéfices que nous pourrions tirer si ce constat lamentable voulait être pris comme une priorité huit fois supérieure aux incivilités de la route. Or il apparaît que les hôpitaux, les écoles, les banques, les restaurants, les galeries marchandes, éludent, ignorent les lois Veil et Evin. Récemment un de nos hommes politique s'est offusqué de ces lois. Le même affiche sa truculence dans les couloirs de l'assemblée nationale, cigare en évidence, et s'indigne à la télévision que des Ayatollahs tente de nous protéger par des lois, que personnes ne respect. Des moyens gouvernementaux exceptionnels sont mis en oeuvre pour sécuriser la route, en hommes, en matériel, par la répression. Par contre la volonté affichée contre le tabac, n'est pas à la mesure du problème à solutionner, personne ne fait respecter les minuscules et rares affichettes qui interdisent de fumer.

Le laxisme politique est en adéquation avec une intention délibérée de ne pas s'opposer à une partie de l'électorat. Le guichetier de notre banque nous reçoit pipe à la bouche, son responsable après plusieurs correspondances restées sans réponses, daigne sous la menace( d'en référer à la justice) de nous adresser un courrier laconique, mais sans excuses. Comment pensez-vous pouvoir faire évoluer ce dilemme, le problème parait insoluble.. !

Dans l'attente de vous lire, recevez mes salutations distinguées.

### Réponse :

Si vous parcourez les nombreuses pages du site Internet de DNF, vous constaterez que nous sommes, comme vous, préoccupés par le laxisme, souvent coupable, des pouvoirs de police des parquets, des chefs d'établissements d'enseignement et, donc nécessairement, de ceux qui devraient définir clairement leurs tâches. Ce constat ne nous empêche pas de demeurer optimistes car la détermination du Président de la République et surtout celle de son Ministre de la Santé ne nous semblent pas de circonstance .

Vous voulez savoir comment faire pour agir ? Hé bien, c'est simple et difficile à la fois : simple car il vous suffit de consulter [nos analyses](#), difficile parce que les propositions d'action que DNF met à votre disposition vous imposeront un parcours long et fastidieux. La liberté de respirer est à ce prix. DNF est sûr de gagner ce combat .... à condition de ne pas le mener tout seul au nom de victimes démonstratives dans les imprécations mais souvent passives dans les faits !